

PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix
-:-:-:-:-:-:-:-

DECRET N° 82/298 du 16/04/82
portant nomination de Mr. KOKA Jean-Noël,
en qualité de Directeur des Etudes et de
la Planification à la Direction Générale
du Tourisme.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT -

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n°25/80 du 13/11/80 portant amendement à l'Article 47 de
la Constitution ;

Vu le Décret n°82/049 du 18/01/82 déterminant les attributions des
Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n°79/154 du 4/4/79 portant nomination du Premier Minis-
tre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n°80/644 du 28/12/80 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif n°81/016 du 26/01/81 au décret n°80/644 susvisé ;
Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er. Monsieur KOKA Jean-Noël, Secrétaire Principal d'Administration
de 3° échelon, est nommé Directeur des Etudes et de la Planification à la
Direction Générale du Tourisme.

Article 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au pré-
sent décret.

Article 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise
de service de l'intéressé, sera enregistré, Publié au Journal Officiel de la
République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 16 AVRIL 1982

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Tourisme
et de l'Environnement,

Boniface MATINGOU.-

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.

Colonel Lotis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre des Finances,

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDJI.